



Association des Directeurs d'Organismes de Mutualité

Siège social : 255 rue de Vaugirard - 75015 Paris

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2016

Mesdames, Messieurs les membres de l'ADOM,

Je suis ravi de vous accueillir aujourd'hui pour notre assemblée générale 2017. Un peu plus d'un an après notre précédente assemblée du 27 avril 2016, bien des choses se sont passées pour notre association de directeurs mutualistes, inter-Livres et inter-Codes.

Je tiens d'abord à remercier l'ensemble des membres de notre Conseil d'administration pour leur implication dans la conduite et l'organisation de la vie de l'ADOM.

J'en profite aussi pour remercier Jacques, qui a passé la main à Annie RIPON-SERRE en début d'année 2017 sur le poste de trésorier adjoint, pour une retraite bien méritée. Ancien président, puis ancien trésorier général et ancien trésorier adjoint, Jacques a œuvré toutes ces années au profit de l'ADOM et je pense que vous serez tous d'accord pour lui décerner une reconnaissance particulière.

Et je tiens à adresser des remerciements particuliers à Thierry, notre secrétaire général adjoint qui a pris une autre orientation professionnelle et a, de ce fait, quitté l'ADOM et son poste de secrétaire général adjoint qu'il occupait depuis de nombreuses années, dans la discrétion et la rigueur qui le caractérisent, et a fait un travail important pour le fonctionnement de l'ADOM.

Je souhaite pleine réussite à Annie COUTAREL qui a repris ce poste et la responsabilité, combien déterminante, du suivi des instances de notre association

Notre Conseil d'Administration s'est réuni très régulièrement en 2016, avec une forte participation, pour preuve du travail et de l'implication de ces membres et invités.

En 2016, notre association de directeurs généraux, directeurs et cadres de direction a connu une belle activité. Plusieurs manifestations ADOM ont permis aux participants de confronter leurs points de vue entre directeurs et avec les experts métiers de nos partenaires sur diverses thématiques de la gestion de nos mutuelles.

Nous avons commencé l'année 2016, avec une matinée organisée, le 20 janvier, avec le Crédit Coopératif sur "Fonds propres et loi de transition énergétique : deux défis pour les mutuelles LII et LIII pour 2016".

Puis, je rappellerai la journée annuelle ADOM du 25 mars 2016 en partenariat avec la FNMF au Palais des Congrès d'Issy les Moulineaux. Nous y avons affiché notre posture d'association inter-codes en recevant les DG des quatre grandes organisations du monde mutualiste, avec Emmanuel ROUX pour la FNMF, Arnaud CHNEIWEISS pour le GEMA, Mikaël MASLE pour la ROAM et Jean-Paul LACAM pour le CTIP.

Nous avons pu entendre leurs points de vues sur la différenciation des mutuelles et des entreprises à but non lucratif sur un marché concurrentiel, quelque soient le code d'intervention : mutualité, assurance, sécurité sociale. Cette manifestation a permis d'afficher l'ADOM comme un lieu privilégié d'échange et de partage entre directeurs, dans la convivialité et la transparence, sous l'animation dynamique de Christian Oyarbide, notre vice-président.

Le 24 mai 2016, nous avons débattu des divers angles de Solvabilité II avec Apidata et Hannover Ré.

Et le 1^{er} juin, nous avons participé au lancement, au Palais de la Mutualité, de Mut'Elles dont nous soutenons la démarche et les actions en faveur de la parité. Annie COUTAREL nous représente d'ailleurs au sein de leurs instances.

Puis, je citerai la conférence du 10 juin sur la gestion d'actifs qui s'est tenue sur une journée, à la FNMF, avec des interventions très intéressantes, entres autres, d'OFI AM, d'AXA IM, et d'EGAMO.

Et le 20 septembre, nous avons eu une matinée, en partenariat avec Suadéo, sur « La Révolution Digitale bouleverse la Prise de Décision. La réactivité devient l'enjeu majeur des Métiers » Nous avons eu, ce jour-là, l'opportunité d'entendre, lors de la table ronde, les interventions complémentaires de directeurs de mutualistes.

Le 7 octobre, nous avons innové avec un déjeuner-débat à Strasbourg organisé avec nos partenaires Bred et Actuélia, sur « Comment le prêt de titres peut-il être utile et rentable à une mutuelle? La fonction actuarielle sous Solvabilité II ». Moment qui a su concilier une grande convivialité et des échanges de qualité.

Le 9 novembre, nous avons pu débattre de « 2017, une année clé dans les relations mutuelles/entreprises : avec la Déclaration Sociale Nominative (DSN) et le prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source ». Les présentations des services de la FNMF, ont été des moments forts de cette matinée.

Et l'année 2017 s'est poursuivie sur ce rythme, mais cela fera l'objet du rapport de l'an prochain.

Toutes nos manifestations, passées et à venir, sont d'ailleurs consultables sur notre site, et sur nos réseaux sociaux : Twitter, LinkedIn, Facebook, Viadéo,... Je vous invite d'ailleurs à les consulter régulièrement, en remerciant Nora pour le travail qu'elle réalise pour la communication digitale de l'ADOM.

L'ADOM, ce sont aussi des groupes de réflexion et d'échanges qui se sont réunis entre directeurs sur nos grandes thématiques métiers. Je citerai les questions du statut des directeurs, du digital, des relations LII/LIII, de la différenciation de l'offre, de la gestion des relations sociales,... Je rappelle que ces groupes sont ouverts à l'ensemble de nos membres sous l'animation d'un administrateur de l'ADOM.

L'ADOM s'est largement développée cette année en termes de participation, en direction des directeurs de Livre II, et aussi du Livre I et du Livre III. Nous avons résolument confirmé notre posture d'une association inter-livres au sein de la Mutualité. Nos adhérents se répartissent aujourd'hui sur l'ensemble des Livres, des régions et même de l'outre-mer !

Nous avons aussi affirmé notre volonté et notre intérêt de s'ouvrir à l'inter-code, qui correspond à la réalité de la Mutualité d'aujourd'hui et encore plus de demain, avec les directeurs relevant du code de la mutualité, du code des assurances et du code de la sécurité sociale, mais avec une finalité sociale et non lucrative, au profit de nos adhérents.

Et l'ADOM s'est même développée au-delà de nos frontières, en Europe et en Afrique francophones. Nous attachons une attention particulière à l'Afrique où le mouvement mutualiste se structure et se renforce. Les relations et les échanges entre directeurs y sont également importants et nous sommes largement favorables à y contribuer.

Le dynamisme de l'ADOM est bien identifié aujourd'hui au sein de la Mutualité et de ses directeurs, par nos membres et nos nombreux partenaires. Je tiens, à ce propos, à remercier l'ensemble des directeurs et de nos partenaires, qui ont contribué, grâce à leur implication, à son déploiement cette année encore.

La représentativité de l'ADOM se traduit aussi dans sa participation dans diverses instances : historiquement le CA de la FNMF, mais aussi celui de la FNDCS, de Mut'Ré Union, de l'UGEM, du CJDES, de la CIEM, de Mut'Elles.

Au niveau de notre environnement, les impacts de l'ANI ont été plutôt bien gérés en 2016 par nos mutuelles, en tout cas mieux que ce que nous avons pu penser il y a quelques mois encore. Nos entreprises se sont adaptées, nos directeurs ont pu trouver des réponses opérationnelles, nos collaborateurs se sont investis dans les

changements à conduire. Le passage à Solvabilité II a été aussi globalement bien géré. Les réorganisations et regroupements se sont poursuivis pour mieux faire face à nos contraintes d'entreprises. Le dossier compliqué du tiers payant généralisé a été abordé dans une collaboration inter-famille au travers de l'Association des Complémentaires santé.

La Mutualité, au sens large, et ses entreprises avec leurs directeurs ont su faire face en 2016 aux contraintes rencontrées, malgré un contexte et des politiques de santé peu favorables et des attaques injustes de certaines organisations professionnelles de santé.

Plus que jamais, nous devons donc partager nos compétences métiers, échanger sur nos pratiques et nos mises en œuvre, afin d'être tous meilleurs et plus forts dans la conduite de nos entreprises mutualistes, en mettant en avant notre différenciation face à un marché banalisé et même de plus en plus administré.

La question de nos valeurs et de notre culture d'entreprise est centrale, au sein de l'économie sociale dont nous sommes une composante essentielle.

Face aux contraintes du marché, de la concurrence, de la conformité, de la régulation, des modèles économiques, des relations sociales, les directions opérationnelles de nos mutuelles sont confrontées au risque de banalisation, d'uniformisation et de standardisation des modèles de gestion. Alors que la pérennité de la Mutualité passe justement par des modèles différenciés mais aussi performants en gestion.

Pour conclure mon intervention, je souhaite, à nouveau, remercier les membres du Bureau et du Conseil d'administration pour leur implication dans la vie de l'ADOM et pour l'organisation de ses activités. Nous aurons, dans la suite de mon intervention, le plaisir d'entendre en son nom le rapport de notre Trésorière, ainsi que les propositions de modifications statutaires présentées par notre Secrétaire générale adjoint.

Je remercie la Fédération Nationale de la Mutualité Française, notre partenaire institutionnel historique, pour son soutien constant à nos actions.

Bien sûr, vous remercier tous de votre présence et votre participation à l'ADOM où nous nous retrouvons avec intérêt et plaisir.

Et enfin, je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez tous accordée pour cette deuxième année de présidence.

Je vous souhaite une belle AG ADOM dans ce cadre convivial et mutualiste qui nous caractérise.